



## **Appel à candidatures pour les bourses de mobilité**

**Université Libre de Bruxelles / ARES**

**Dernier délai 29 janvier 2023 à 23h59**

L'ULB et l'ARES octroient, pour des ressortissants de leurs pays partenaires<sup>1</sup> de la coopération, des bourses de mobilité destinées à couvrir :

- L'ensemble d'un doctorat dans le cadre d'une nouvelle thèse (la bourse sera renouvelable trois fois moyennant l'accord du comité d'accompagnement) ;
- La poursuite d'un doctorat pour une thèse en cours (hors finalisation) ;
- une finalisation de thèse de doctorat (thèse démarrée au moins depuis 4 ans) : une priorité sera accordée dans ce cadre à toute thèse financée antérieurement par l'ULB ou par l'ARES.

L'objectif de ces bourses de doctorat est le renforcement des capacités tout au long du parcours des chercheurs et contribue au renforcement réciproque des capacités des établissements partenaires à travers l'enseignement, la recherche et la formation. Une attention particulière sera attribuée à l'ancrage du chercheur ou de la chercheuse au sein de son université d'origine.

A cet effet, un appel à candidatures pour les bourses de mobilité est ouvert aux étudiants doctorants, jusqu'au **29 Janvier 2023 à 23h59**, en respectant les conditions suivantes :

- **Le formulaire de candidature « Doctorat » dûment complété ;**
- **Le curriculum vitae du·de la candidat·e (maximum 5 pages y compris la liste des publications) ;**
- **Deux lettres de référence, détaillées et argumentées, émanant respectivement du·de la promoteur·rice de l'université d'origine et du·de la promoteur·rice de l'ULB ;**
- **Pour les candidatures de doctorant·e en cours de thèse à l'ULB, un rapport positif du comité d'accompagnement (datant de maximum 6 mois avant le dépôt du dossier) ;**
- **Pour les candidat·e-s qui sont en codirection et non en cotutelle, un document prouvant le soutien des autorités compétentes en la matière de l'université partenaire.**

A envoyer à : **Les dossiers, constitués du formulaire de candidature et de toutes ses annexes, doivent être envoyés en un seul email, au plus tard le 29 janvier 2023 à 23h59, à l'adresse suivante :**

**[financements.international@ulb.be](mailto:financements.international@ulb.be)**